



Communiqué de presse

Date 12.09.2025

Mise en garde publique : allergène non déclaré (noisettes) dans de la crème glacée au chocolat Coop 900 ml

Des noisettes non déclarées ont été détectées dans la crème glacée au chocolat Coop vendue en barquette de 900 ml. Un risque pour la santé ne pouvant être exclu, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) recommande aux personnes allergiques de ne pas consommer le produit concerné. Coop a immédiatement retiré le produit de la vente et ordonné un rappel.

En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

La glacée contient un allergène non déclaré, à savoir des noisettes. Un risque pour la santé ne peut être exclu pour les personnes allergiques. La consommation de ce produit est sans danger pour les autres consommateurs.

Quel produit est concerné ?

Produit : Coop crème glacée au chocolat en barquette de 900 ml

Marque : Coop

Date de durabilité minimale : 15.02.2027

Points de vente : supermarchés Coop, magasins Coop City et Coop.ch



Que doivent faire les consommateurs ?

L'OSAV recommande aux personnes allergiques de ne pas consommer ce produit.

Adresse pour l'envoi de questions :

Consommateurs :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des
affaires vétérinaires (OSAV)
Communication clients
Tél. +41 58 463 30 33
info@blv.admin.ch

Journalistes :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des
affaires vétérinaires (OSAV)
Service médias
Tél. +41 58 463 78 98
media@blv.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI